

Sorbonne Venture : « 100 M€ visés pour investir dans une quinzaine d'entreprises » (N. Drach-Temam)

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Interview n°311292 - Publié le 09/01/2024 à 10:30

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 12/01/2024 à 08:54



Nathalie Drach-Temam, présidente de Sorbonne Université - © Sorbonne Université



Écoutez cet article

00:00

00:00  

« Sorbonne Université n'en est pas à son premier fonds. Nous avons été la première université française à créer un fonds d'investissement dédié à l'innovation en 2013, Quadrivium Ventures, avec un objectif atteint de 55 M€ levés. Ce fonds a fait ses preuves, et c'est ce qui nous encourage à lancer ce second fonds d'amorçage dédié à la healthtech et la deeptech, avec une visée financière de 100 M€ investis dans une quinzaine d'entreprises. Nous aimerions les atteindre d'ici fin 2024. »

C'est ce que déclare [Nathalie Drach-Temam](#), présidente de Sorbonne Université, à News Tank le 08/01/2023. L'université annonçait le 13/12/2023 la création de Sorbonne Venture, en association avec les fonds Audacia et Aloe Private Equity.

« La composante santé correspond à une réalité de notre activité d'innovation : presque 50 % du dealflow de Sorbonne Université est issu de travaux autour de la santé. »

« Sorbonne Université possède une chaîne de l'innovation avec un certain nombre de dispositifs. Le fonds est un élément important de cette chaîne, en tant que financeur de la maturation et de l'investissement des start-up. Et au premier semestre 2025, nous inaugurerons un bâtiment dédié à l'innovation qui accueillera plus d'une centaine de sociétés issues de la recherche de Sorbonne Université. »

Selon elle, les universités « doivent être connues ou mieux connues pour leur engagement dans le transfert et la

création d'activités qui sont des conséquences directes de la formation et de la recherche. Aujourd'hui, les 178 start-up issues de la recherche menée à Sorbonne Université depuis une dizaine d'années ont levé au total 1,5 Md€. Certaines sont des licornes ».

« Valoriser les résultats de la recherche issus de nos unités de recherche et de nos trois IHU »

Quels sont les objectifs de votre nouveau fonds d'investissement Sorbonne Venture ?

Nous nous sommes lancés dans ce fonds pour suivre une dynamique qui a fonctionné. En effet, Sorbonne Université n'en est pas à son premier fonds. Nous avons été la première université française à créer un fonds d'investissement dédié à l'innovation en 2013, Quadrivium Ventures, avec un objectif atteint de 55 M€ levés. Ce fonds a fait ses preuves, et c'est ce qui nous encourage à lancer ce second fonds d'amorçage dédié à la healthtech et la deeptech, avec une visée financière de 100 M€ investis dans une quinzaine d'entreprises. Nous aimerions les atteindre d'ici fin 2024.

Les missions premières que permettra ce fonds sont essentielles :

- valoriser les résultats de la recherche issus de nos unités de recherche et de nos trois IHU (Institut hospitalo-universitaire) (instituts hospitalo-universitaires) — avec une composante santé ;
- accompagner à la fois nos étudiants, chercheurs et enseignants-chercheurs dans le développement de partenariats et la création de start-up ;
- potentiellement, accompagner nos alumni avec lesquels nous travaillons sur le transfert et l'innovation ;
- et plus globalement accélérer le transfert des résultats de la recherche vers le monde socio-économique et vers la société.

Pourquoi avoir donné à ce fonds une composante santé ?

La healthtech n'est pas une priorité du fonds, mais la composante santé correspond à une réalité de notre activité d'innovation : presque 50 % du dealflow de Sorbonne Université est issu de travaux autour de la santé.

Pourquoi avoir choisi Audacia et Aloe Private Equity pour porter ce fonds ?

L'objectif est de mettre en synergie nos écosystèmes complémentaires pour développer les innovations de rupture issues de Sorbonne Université. Audacia et Aloe Private Equity ont une connaissance du milieu des technologies en santé et de la deeptech et iront chercher les investisseurs ; et nous-mêmes avons notre expérience, notre chaîne d'innovation et nos potentielles innovations.

« Un comité d'investissement pour décider des projets à investir »

Un comité d'investissement réunissant des collègues de Sorbonne Université d'une part, d'Aloe et Audacia d'autre part, ainsi que des personnes extérieures se réunira pour décider des projets à investir, du stade de preseed à la série A, avec des tickets d'investissement allant de 0,1 à 15 M€.

Le fonds sera aussi à la manœuvre pour accompagner ensuite le réinvestissement.

Quelles dynamiques de réseau soutiennent le fonds coté

Sorbonne Université ?

Nous participerons à la recherche des investisseurs au travers de chacun de nos réseaux, et de la présentation de la dynamique de Sorbonne Université et des types de projets que l'on a déjà portés et que l'on peut porter. Nous avons également signé un partenariat avec la Mutualité française qui accompagnera le fonds dans la recherche d'investisseurs potentiels autour de la santé et du bien-être, à travers ses adhérents.

Tous les partenaires du réseau de Sorbonne Université seront impliqués dans une dynamique partenariale à la fois dans la recherche d'investisseurs et des meilleures idées d'innovation à investir : l'AP-HP (Assistance publique-hôpitaux de Paris), les organismes de recherche comme le CNRS (Centre national de la recherche scientifique) qui administre la Satt ou l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale), etc.

« Un travail très collectif effectué notamment dans le cadre de notre PUI »

C'est un travail très collectif, que nous effectuerons notamment dans le cadre de notre PUI (Pôle universitaire d'innovation) (pôle universitaire d'innovation), labellisé avec financement de 9 M€ pour quatre ans (après une phase pilote financée à hauteur de 1 M€) et dont l'un des principaux objectifs est de fédérer les acteurs autour de l'innovation.

Quelles sont les différences avec des fonds tels que le PSL Innovation Fund ou Polytechnique Ventures ?

Ces fonds ont la même visée que le nôtre, de valorisation des activités de recherche effectuées dans les laboratoires appartenant à l'écosystème de l'établissement qui les a lancés. Ils sont donc très complémentaires. Il peut y avoir des start-up issues de recherches communes entre par exemple Sorbonne Université et PSL, qui sont investies par le fonds de l'une ou de l'autre. Cela ne pose pas de difficultés.

Quels sont les critères de sélection des start-up financées ?

Le porteur doit être issu d'une unité dont Sorbonne Université est tutelle, donc à partir de travaux réalisés dans le cadre de l'université. Nous souhaitons également que les start-up financées soient vertueuses du point de vue environnemental, social et économique. Cela fera partie des éléments de réflexion au niveau du comité d'investissement.

Deux start-up déjà financées

Sorbonne Venture finance déjà deux start-up, indique Nathalie Drach-Temam :

- « *Polygon Therapeutics, dont l'objectif est de limiter les dommages et l'insuffisance cardiaque après un infarctus du myocarde ;*
- *Austral Dx, qui développe le premier imageur à ultrasons sans contact* ».

Pour les souscripteurs, le ticket minimum est de 100 M€, pour devenir actionnaires avec des participations minoritaires. La durée du fonds est de dix ans, plus deux fois une année.

Comment ce fonds s'intègre-t-il à la politique d'innovation de l'université ?

Sorbonne Université possède une chaîne de l'innovation avec un certain nombre de dispositifs, allant :

- de la prématuration et du prototypage, avec par exemple l'unité de service Summit qui accompagne le développement de démonstrateurs pour intéresser les investisseurs dans une phase de maturation ;
- jusqu'à des dispositifs d'accompagnement : la Satt Lutech bien sûr, l'incubateur Agoranov dont nous sommes partenaires, ou encore le Pépète Paris Centre que nous hébergeons pour accompagner les futurs entrepreneurs (chercheurs, EC et étudiants).

Le fonds est un élément important de cette chaîne, en tant que financeur de la maturation et de l'investissement des start-up.

Et au premier semestre 2025, nous inaugurerons un bâtiment dédié à l'innovation qui accueillera plus d'une centaine de sociétés issues de la recherche de Sorbonne Université.

Pourquoi construire un tel bâtiment sur votre campus ?

Il est important d'avoir tout cela au sein d'un campus, car l'université est vraiment le terreau de l'innovation : elle dispose à la fois la matière première — les étudiants et la recherche — et le terrain avec de nombreux laboratoires, 120 plateformes technologiques accessibles à nos chercheurs, mais aussi aux PME (Petites et moyennes entreprises), PMI (Petite et moyenne industrie) et ETI (Entreprise de taille intermédiaire) qui le souhaitent, et toute notre expertise.

Les universités ne sont pas que des lieux de formation, elles doivent être connues ou mieux connues pour leur engagement dans le transfert et la création d'activités qui sont des conséquences directes de la formation et de la recherche.

« Plus de 1 200 brevets actifs et environ 2 M€ de revenus de licence par an »

Aujourd'hui, les 178 start-up issues de la recherche menée à Sorbonne Université depuis une dizaine d'années ont levé au total 1,5 Md€. Certaines sont des licornes dont Sparing Vision, Prophesee, Welink, Qubit et Moon Surgical.

Par ailleurs, Sorbonne Université a plus de 1 200 brevets actifs et environ 2 M€ de revenus de licence par an. 1 € investi dans Sorbonne génère 4 € de valeur ajoutée selon l'étude sur l'apport économique des universités Udice (Association réunissant les universités labellisées Idex) réalisée en 2021 par le cabinet britannique Biggar.

Des innovations reconnues mondialement sont issues de Sorbonne Université, par exemple :

- l'encodage de textes sur ADN, pour stocker des données de façon très compacte sur des supports durant des centaines de milliers d'années sans aucun apport d'énergie ;
- ou encore l'optogénétique, une thérapie qui consiste à modifier génétiquement les cellules de la rétine afin qu'elles produisent des protéines sensibles à la lumière permettant de restaurer la vision chez les patients aveugles atteints de rétinopathie.

Quadrivium Ventures : 12 entreprises en cours de réinvestissement

Concernant Quadrivium Ventures, « nous sommes en cours de réinvestissement pour 12 entreprises sur la fin du fonds », indique Nathalie Drach-Temam. Elle cite deux exemples de start-up réinvesties, portées par la Satt (Sociétés d'accélération du transfert de technologies) Lutech :

« Pep-Therapy qui a développé une thérapie par les peptides contre les cancers, dans laquelle le fonds a investi 3,2 M€ et qui a une valeur de 15,8 M€ à ce jour. Intento Design, qui a développé un logiciel de conception de circuits intégrés, dans laquelle le fonds a investi 2,8 M€ et qui a aujourd'hui une valeur de 6,3 M€. »



Nathalie Drach-Temam

Vice-présidente @ Udice

Présidente @ Sorbonne Université

Parcours

Depuis mai 2023	Udice Vice-présidente
Depuis décembre 2021	Sorbonne Université Présidente
Depuis décembre 2022	France Universités Membre du CA
Depuis 2004	Sorbonne Université Professeure d'informatique affiliée au LIP6
Janvier 2018 - décembre 2021	Sorbonne Université Vice-présidente recherche, innovation et science ouverte
2016 - décembre 2017	Université Paris 6 - Pierre et Marie Curie (UPMC) Vice-présidente formation et insertion professionnelle
2012 - 2016	Université Paris 6 - Pierre et Marie Curie (UPMC) Vice-présidente insertion professionnelle
2006 - 2011	LIP6 - Laboratoire d'informatique de Paris 6 Responsable d'équipe de recherche
2005 - 2009	Université Paris 6 - Pierre et Marie Curie (UPMC) Responsable du master « Systèmes électronique et systèmes informatiques »
1995 - 2004	Université Paris-Sud (Paris 11) Maître de conférences

Établissement & diplôme

N.c. - 2002	Université Paris-Sud (Paris 11) HDR
N.c. - 1994	Université de Rennes 1 Doctorat en informatique



Sorbonne Université

Catégorie : Universités

Entité(s) affiliée(s) : Institut Henri Poincaré / Maison des mathématiques (IHP)

Adresse du siège

15-21 Rue de l'École de Médecine
75006 Paris France

Général

Date de création	01/01/2018 de la fusion entre UPMC et Paris 4 Sorbonne
Statut	EPCSCP (Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel)
Tutelles	Ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche
Implantations (dont siège)	Paris (siège), 26 sites en France et Abu Dhabi (EAU)
Composantes	Les 31 UFR et écoles sont structurées en trois facultés : <ul style="list-style-type: none"> • Faculté des lettres • Faculté des sciences et ingénierie • Faculté de médecine
Regroupement d'appartenance	Alliance Sorbonne Université
PIA	Idex SUPER (confirmée en mars 2018)
Associés et partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) • L'Insead • L'université de technologie de Compiègne (UTC) • Le pôle supérieur d'enseignement artistique Paris Boulogne-Billancourt (PSPBB) • Le Centre international d'études pédagogiques (CIEP)
Présidence	Présidente : Nathalie Drach-Temam (élue le 14/12/2021)

Effectifs étudiants

2006-07	49 227
2007-08	47 041
2008-09	50 815
2009-10	50 628
2010-11	49 244
2011-12	49 308

2012-13	49 484
2013-14	49 101
2014-15	48 134
2015-16	48 512
2016-17	49 310
2017-18	49 599
2018-19	48 188
2019-20	53 803
2020-21	54 418

Source(s) : Open Data Esri

Inscriptions principales et secondes (source : Open data du Mesri)

Effectifs de doctorants contractuels

2021-22	1 528
2020-21	1 294
2019-20	1 294
2018-19	1 327
2017-18	1 387
2016-17	1 366
2015-16	1 306
2014-15	1 360
2013-14	1 369
2012-13	1 079

Source(s) : Open Data Mesri

Effectifs E-C titulaires

2021-22	2 272
2020-21	2 254
2019-20	2 276
2018-19	2 306
2017-18	2 307
2016-17	2 344

2015-16	2 375
2014-15	2 403
2013-14	2 432
2012-13	2 416
2011-12	2 446
2010-11	2 439

Source(s) : Open Data Mesri

Maîtres de conférences et professeurs des universités exclusivement.

Produits encaissables (M€)

Budget initial 2023	777,0 M€
2022	674,7 M€
2021	656,0 M€
2020	629,7 M€
2019	634,8 M€
2018	621,2 M€

Source(s) : Open data MESR

Les produits encaissables correspondent aux produits de fonctionnement de l'exercice qui se traduisent par un encaissement (à différencier des produits sans flux de trésorerie). Ils comprennent essentiellement la subvention pour charges de service public et les ressources propres.

Dépenses de personnel (M€)

Budget initial 2023	576,0 M€
2022	519,1 M€
2021	503,8 M€
2020	495,1 M€
2019	492,0 M€
2018	501,0 M€

Source(s) : Open data MESR

Fonds de roulement (en jours)

Budget initial 2023	30,4
2022	50,9

2021	55,2
2020	56,9
2019	51,8
2018	46,9

Source(s) : Open data MESR

Fonds de roulement en jours de charges décaissables

Résultats PIA

Excellences	Vague 2 (2022) : 30,8M€
NCU	Projet NLSU (2017) : 13,05M€
EUR	Vague 1 (2017) : 8,1M€ pour 1 projet
AMI CMA	Vague 1 (2022) : 7M€ pour 1 projet Vague 2 (2022) : 4M€ pour 1 projet

Fiche n° 4949, créée le 24/04/2017 à 10:35